

242 P NP **DM4**Projet de réaménagement de la route 367
entre Saint-Augustin-de-Desmaures et
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
St-Augustin-de-Desmaures 6211-06-106

**Mémoire présenté sur le projet de réaménagement
de la route 367 entre St-Augustin de Desmaures et Ste
Catherine de la Jacques-Cartier.**

Par

Julie Brochu Fiset

Pour la ferme Pierre Fiset.

Au

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

2007-02-20

Nous demeurons sur la route de Fossambault, copropriétaire de la ferme patrimoniale qui appartient à la famille Fiset depuis 1923.

Nous sommes parmi les plus touchés par ce projet puisqu'il sectionne la plus belle partie de notre terre située près des bâtiments et prennent une partie de notre boisé qui nous sert de bois de chauffage, puis un autre champ sera complètement détruit puisque l'on parle de bassin de rétention d'eau.

Que restera-t-il de notre terre après la construction de cette nouvelle route ? Une terre dont la superficie sera diminué de plus de 12%, des champs en pointe sur lesquels ce sera difficile de travailler avec de la machinerie agricole, pertes de revenus donc obligation d'acheter de la nourriture pour les animaux.

Aujourd'hui la capitalisation est énorme, ça prend en plus de revenus pour être en mesure de vivre et la taille de l'entreprise prend des surfaces de plus en plus grandes.

Notre terre ne répondra plus aux normes environnementales.

Pour pouvoir en continuer l'exploitation, L'article 35 et 49 du règlement des exploitations agricoles nous obligent à posséder des superficies requises pour la totalité de la charge de phosphore produite combiné a celle de toute autre matière fertilisante utilisée. On estime environ 12% de notre perte de superficie ce qui va être probablement plus. Nous sommes dans les normes présentement mais après votre passage nous ne répondrons plus à leur exigence .De plus l'épandage de matières fertilisantes est interdit près d'un fossé agricole et à l'intérieur d'une bande de un mètre de ce fossé, ça restreint encore plus nos limites.

Qu'arrivera-t-il de la survie de notre ferme, surtout que nous avons transmis à nos deux fils le goût de vivre de l'agriculture et ainsi assurer leur avenir. Qu'advient-il de la relève agricole si on ne s'en préoccupe pas plus que cela ?

On nous promet le remplacement de la perte que nous allons subir, mais des terres agricoles situées près de nos bâtiments comme ça, on ne retrouvera pas les mêmes avantages puis cela amènera plus de dépenses et ne nous donnera pas ce que l'on a acquis au fil des ans, car nous avons consacré temps et argent ayant pour souci de se doter d'installations fonctionnelles. Donc il y aura des dépenses additionnelles

Ce n'est pas en détruisant des terres agricoles et en ne respectant pas le zonage que l'agriculture va prendre de l'expansion, parce que de plus en plus le nombre de fermes diminuent au Québec soit de 300 à 350 fermes par année l'équivalent d'une par jour.

Plusieurs variantes ont été étudiées, à notre avis on n'a pas besoin de dépenser plusieurs millions pour améliorer la sécurité, seulement redresser les courbes drainer les fossés, car la route ne sera pas plus large, c'est seulement l'accotement qui sera élargi. On doit utiliser les terrains déjà acquis par le ministère des transports, une maison et des bâtiments ont déjà été déplacés pour cela, et remplir les buttes pour une meilleure vision. Voilà ce qui nous semble être le plus avantageux. On devrait commencer par mieux entretenir les routes déjà existantes avant d'en construire des nouvelles. Personne ne serait pénalisé par ce projet et on respecterait l'environnement, on ne traverserait pas un habitat de

chevreuils, l'agriculture et l'acériculture seraient ainsi protégés.

Ce n'est pas en construisant une nouvelle route que la sécurité va être améliorée car étant donné qu'il n'y aura plus de courbes pour réduire leur vitesse, les véhicules circuleront de plus en plus vite.

C'est en ayant plus de surveillance policière et une diminution de vitesse, que la sécurité sera accrue pour tous les usagés et non seulement pour quelques 'un, tout en respectant l'agriculture, la faune, l'environnement et surtout qu'on n'a pas fait d'étude, sur l'impact de l'ouverture d'une route par rapport à la migration des trafics, suites aux développements plus au nord .Voilà pourquoi ce projet ne devrait pas être autorisé.

Parce que les citoyens qui demeurent sur cette route savent tous que c'est la vitesse qui est le problème.

J'espère que vous n'appuierez pas ce projet parce que vous allez briser l'avenir de deux jeunes garçons qui ont le cœur de travailler plus de quarante heures/ semaine et de vouloir vivre d'agriculture. Ce qui est rare de nos jours.

Enfin nous estimons qu'un investissement sur l'infrastructure actuelle jumelé à une réduction de la limite de vitesse, une signalisation adéquate et une surveillance policière accrue assureraient mieux la sécurité des usagers tout en respectant davantage l'agriculture, la faune, le patrimoine, l'environnement de même que la qualité de vie des riverains.